## Le quartier des verreries

A partir de 1880, la commune va abriter sur son sol une ou deux verreries jusqu'en 1933, date de la fermeture de la verrerie Scobart. La verrerie Desjonquères quant à elle avait émigré en 1925 sur les terrains limitrophes de Mers et du Tréport, emplacement actuel de la verrerie Saint Gobain.

Le quartier verrier est constitué essentiellement de la rue de l'industrie (actuelle rue François Mitterrand), de la rue de la digue, du quai de la retenue et de la route d'Eu (actuelle avenue des Canadiens). Nombre de verriers logent également rue des Salines et rue Saint Nicolas.

La verrerie primitive de messieurs Robard et Deparis s'installe fin 1880 et est détruite par un incendie dans la nuit du 13 au 14 novembre 1881. Vingt quatre logements de verriers sont la proie des flammes. Leurs habitants ont tout perdu, ayant du se sauver sans rien pouvoir emporter. Ils sont logés dans la caserne inoccupée (actuel grand chalet). La verrerie est reconstruite sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville mais l'usine est déclarée en faillite en mars 1884 et ne reprend son activité qu'en janvier 1887 sous l'impulsion de monsieur Pamiseux, futur maire de la ville de 1902 à 1910.

A partir de 1896, cette verrerie est exploitée par monsieur Desjonquères.

En octobre 1900, une deuxième verrerie entre en activité au lieu dit : la Corderie. Son propriétaire, monsieur Gresset, banquier Eudois, l'exploitera jusqu'en 1908, date à laquelle monsieur Scobart, maître verrier à Blangy prend la suite.

Les verriers constituent une corporation socialement peu favorisée et l'habitat qu'ils occupent est proportionnel à leur moyens : petites maisons de briques à pièce unique au rez de chaussée, sans l'eau courante, sans l'électricité, sans les



Rue de la Digue

toilettes et sans égouts. On peut retrouver ce type d'habitat dans d'autres communes verrières comme par exemple dans la cité Denin à Nesle Normandeuse et à Romesnil, hameau de la même commune, tous deux, beaux exemples des corons industriels du dix neuvième siècle.

Des quartiers construits sur des terrains marécageux

La particularité du Tréport est d'être construit sur des terrains marécageux se trouvant plus bas que le niveau de la mer en cas de fortes marées. Ceci sera bien évidemment source de problèmes insolubles maintenant le quartier dans une situation d'insalubrité sans fin qui aggravera l'état de santé des verriers déjà mis à mal par les conditions de travail et les problèmes liés à l'alcoolisme très répandus. A quarante ans, on est déjà un vieux verrier. Mais à cet âge, certains ont trente années d'ancienneté dans les usines.

En 1904, on voit apparaître la première pétition des habitants de la rue de la Digue. Ils réclament des becs de gaz, une borne fontaine et un canal d'écoulement pour recevoir les égouts. La ville du Tréport dit ne pas pouvoir agir, le quartier étant la propriété de l'Etat.

En 1909, devant une nouvelle pétition des habitants réclamant des travaux de mise en viabilité, la ville envisage la réalisation de caniveaux et de trottoirs, projet qui sera "examiné en temps utile".

Les premiers becs de gaz

En 1909, les premiers becs de gaz font leur apparition quai de la Digue.

Monsieur Scobart demande qu'ils soient allumés le matin pour l'heure du travail des verriers avec comme compensation leur extinction le soir à dix heures. Il s'engage à fournir un homme pour l'allumage et l'extinction, le conseil donne avis

En 1911, Louis Greux, conseiller municipal, signale l'état infect de la rue de la Digue et de la rue Saint Nicolas, il constate qu'un grand nombre de maisons ne sont pas pourvues de cabinets d'aisance. En novembre de la même année, monsieur Scobart, maître de verrerie et conseiller municipal du Tréport depuis 1908 (comme son collègue Henri Desjonquères élu la même année), rappelle la pétition des habitants de la rue de la Digue concernant l'insalubrité des lieux. Le maire répond que la rue étant propriété privée, c'est aux propriétaires de faire le nécessaire et qu'il ne peut que transmettre à qui de droit. Devant une nouvelle pétition des habitants en décembre 1911, la municipalité décide transmettre la question l'assainissement à la commission sanitaire de l'arrondissement de Dieppe.



Rue Saint-Nicolas



Rue des Salines

## La mise en place des premiers égouts

En août 1926 arrive une nouvelle pétition des habitants du quartier de la Digue, demandant l'installation d'une borne fontaine, leur quartier étant complètement privé d'eau potable. Le conseil municipal décide l'installation de cette borne fontaine au bout de la rue de l'industrie à proximité du quai de la Dique.

A l'été 1926, monsieur Lemasle, ingénieur, indique qu'il est possible de réaliser l'égout longitudinal préconisé en 1912 par la commission sanitaire de l'arrondissement afin de rétablir, en ce qui concerne les eaux de surface, la salubrité du quartier des verreries.

## Déjà des inondations

En 1914 le statu quo est maintenu sur les grands problèmes du quartier. La guerre arrive et ses priorités relèguent aux oubliettes l'amélioration du cadre de vie des verriers.

Le 31 mai 1926, on en est toujours au même point. Monsieur Louis Pépin, médecin et conseiller municipal fait une description éloquente du quartier des verreries : "Après avoir côtoyé une file de baraquements, un bateau et des wagons où végètent des êtres humains pour lesquels la retenue sert de tout à l'égout, on parvient à la rue de la Digue. Au pittoresque près, on se croirait en Hollande, le sol des maisons est en contre bas du niveau des grandes marées : plusieurs fois par an, une eau vaseuse et délétère envahit les maisons. Quant le reflux s'est produit, l'eau est évacuée plus ou moins facilement. L'humidité, les moisissures, les microbes restent sur les



L'ancien quartier des verreries



Différence de niveau entre la nouvelle et l'ancienne route

murs et dans les interstices des briques. On a construit un caniveau en briques mais l'écoulement des eaux ne peut être assuré. Le rez de chaussée de ces maisons ne peut pas être considéré comme exempt de dangers pour la santé. Les techniciens nous disent que le problème est insoluble ; la commission d'hygiène départementale saisie il y a plusieurs années de la question, n'a pas su la résoudre. L'orientation de ces maisons est telle que le soleil n'y entre jamais, ou très parcimonieusement. Tous ces immeubles devraient être rehaussés de deux ou trois mètres, ce qui n'est pas réalisable. Quoi qu'il en soit, ce quartier est bien tenu, sauf de rares exceptions, la négligence de quelques ménages nuit gravement à ceux qui les entourent. Une surveillance minutieuse sera exercée. Une grave faute a été commise lorsque ces maisons ont été édifiées sur ce terrain marécageux, nous sommes obligés d'avouer que les inconvénients qui en résultent pour l'hygiène ne peuvent quère être diminués".

En décembre 1927, madame veuve Pamiseux, femme de l'ancien maître verrier, est mise en demeure de construire un égout le long des immeubles dans le quartier des verreries. Il sera construit en 1928.Le 8 octobre 1929, des habitants de la rue de l'industrie se plaignent que des urinoirs du quartier se déversent dans le caniveau.

En 1934, un conseiller municipal souligne l'état de malpropreté infecte de la rue de la Digue qu'il conviendrait de nettoyer. En 1935 est signalé à nouveau le mauvais état de la rue de la Digue.

Le quartier des verriers continue à abriter les plus pauvres après la fermeture des verreries. Le 24 septembre 1941, monsieur René Scobart, propriétaire de la cité de l'industrie, déclare ne pouvoir prendre à sa charge les frais de vidange concernant la cité, prétextant qu'il loge depuis plusieurs années des indigents qui lui sont redevables de plusieurs milliers de francs.